

Arrondissement de Grasse

**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
SOPHIA ANTIPOLIS**

Siège social :  
Hôtel de Ville  
Cours Massena - CS 82205  
06605 ANTIBES CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
SOPHIA ANTIPOLIS**

**Séance du 11 juillet 2022**

Membres en exercice	Présents ou Représentés	Procurations
<b>80</b>	<b>59</b>	<b>9</b>

N° de séance : 22

Objet de la délibération : Création du prix  
BDpolis, prix de la bande dessinée des  
collégiens de la CASA

**N° d'enregistrement : CC.2022.135**

Date de convocation :  
**05 juillet 2022**

Date d'affichage

**18 JUIL. 2022**

Date de réception en s/Préfecture

**18 JUIL. 2022**

Le Président certifie sous sa  
responsabilité le caractère exécutoire  
de cet acte.

La présente décision peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal  
Administratif de Nice dans un délai de  
deux mois à compter de sa notification  
ou de sa publication, soit par voie  
postale 18 avenue des Fleurs CS 61039  
06050 Nice Cedex 1, soit par voie  
électronique à partir de l'application «  
Télérecours citoyens » accessible sur le  
site de téléprocédures  
<http://www.telerecours.fr/>

L'an deux mil vingt-deux et le 11 juillet à 16H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, régulièrement convoqué conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Espaces du Fort Carré - Avenue du 11 novembre à Antibes en session ordinaire du mois de juillet, sous la présidence de Monsieur Jean LEONETTI, Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Maire d'Antibes Juan-Les-Pins.

**PRESENTS :**

Jean LEONETTI, Kevin LUCIANO, Lionnel LUCA, Joseph CESARO, Michel ROSSI, Gérald LOMBARDO, Frédéric POMA, Emmanuel DELMOTTE, Jean-Pierre CAMILLA, François WYSZKOWSKI, Thierry OCCELLI, Gilbert TAULANE, Gilbert HUGUES, Richard THIERY, Marc MALFATTO, Dominique TRABAUD, Jean-Paul ARNAUD, Georges TOSSAN, René TRASTOUR, Alexis ARGENTI, Michèle MURATORE, Jacques GENTE, Monique GAGEAN, Anne-Marie BOUSQUET, Christian LATY, Henriette VENTRE, Albert CALAMUSO, Sylvie MARCHAND, Denis FERRER, Serge JOVER, Yves DAHAN, François ZEMA, Audouin RAMBAUD, Simone TORRES-FORET DODELIN, Eric DUPLAY, Serge AMAR, Michel MANAGO, Christophe FONCK, Catherine LANZA, Marika ROMAN, Françoise THOMEL, Carole BONAUT, Nathalie DEPETRIS, Claire BAES, Elisabeth DEBORDE, Laurence HARTMANN, Olivia LEVINGSTON, Eric PAUGET, David SIMPLOT, Marc BORIOSI, Hassan EL JAZOULI, Marie OZENDA, Aline ABRAVANEL, Khéra BADAOUI HUGUENIN VUILLEMIN, Cédric BOURGON, Céline LAMBIN, Delphine CAROSI, Alexia MISSANA, Arnaud VIE

**PROCURATIONS :**

Jean-Pierre DERMIT à Jean LEONETTI, Eric CHALVIN à Catherine LANZA, Marie-Rose BENASSAYAG à Albert CALAMUSO, Thérèse DARTOIS à Lionnel LUCA, Bernard GARNIER à Joseph CESARO, Martine SAVALLI à Anne-Marie BOUSQUET, Isabelle GARCIA à Gérald LOMBARDO, Marion MUSSO à Christophe FONCK, Xavier WIIK à Jacques GENTE

**ABSENTS :**

Jean-Bernard MION, Jean-Pierre MASCARELLI, Eric MELE, Sophie NASICA, Georges VAZIA, Marguerite BLAZY, Marie ANASSE, Geneviève PIERRAT, Marinette LANGLAIS, Christophe ETORE, Valérie ROLLAND, Alain BERNARD

Les Délégués communautaires présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

**Madame Alexia MISSANA**, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## **Monsieur ROSSI,**

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, à travers son réseau de médiathèques communautaires, développe un programme d'actions culturelles de qualité pour tous les publics. Les actions réalisées (rencontres, conférences, expositions, concerts, spectacles, ateliers, etc.) ont pour ambition de favoriser l'accès du plus grand nombre à la lecture et de valoriser les collections des médiathèques, en s'appuyant sur des partenariats avec les communes de la C.A.S.A. et les acteurs de la vie culturelle locale et régionale : théâtres, conservatoires, associations, etc.

Le réseau des médiathèques est engagé en particulier dans des actions de médiation autour du livre et de la lecture auprès de la jeunesse. Des classes des écoles, des collèges et des lycées sont ainsi régulièrement accueillies tout au long de l'année au sein des médiathèques, accueils menés en étroite collaboration avec les enseignants. Ateliers, visites d'expositions, rencontres d'auteurs, sont proposés autour de projets fédérateurs : prix des Incorruptibles, prix Paul Langevin, prix Jacques Audibert, Jazz festival, Salon du Livre Jeunesse, etc.

Afin de favoriser la lecture auprès des collégiens, la C.A.S.A. ambitionne d'organiser un prix littéraire, intitulé « BDpolis », décerné par des élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de la C.A.S.A.

A travers le vote des élèves, le prix distingue annuellement une œuvre de bande dessinée pour ses qualités graphiques et narratives, ainsi que sa faculté à éclairer les jeunes collégiens et collégiennes dans leur devenir de citoyen du monde. Il vise à entraîner un public adolescent à la lecture plaisir tout en stimulant ses goûts esthétiques et son esprit critique au travers de débats structurés, menés conjointement par les bibliothécaires et les enseignants, avec la coopération de la librairie Dernier Rempart.

Le prix BDpolis a ainsi pour objectif de faire découvrir aux élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> les différents genres du 9<sup>ème</sup> art, le processus de création et de fabrication d'une bande dessinée à travers ses divers métiers, d'éduquer leur regard à la lecture de l'image, de les sensibiliser aux grandes problématiques historiques, scientifiques, culturelles et sociales, d'encourager la créativité et de favoriser la rencontre avec des auteurs et illustrateurs et leurs œuvres.

Les classes inscrites par le biais des enseignants ou des documentalistes bénéficient d'interventions se déroulant au sein des médiathèques du réseau de la C.A.S.A. ou en classe :

- les bibliothécaires présentent les ouvrages sélectionnés lors de la première séance,
- l'équipe de la librairie Dernier Rempart présente les métiers du livre,
- une séance est consacrée à la rencontre d'un auteur ou illustrateur de la sélection,
- les bibliothécaires animent une séance autour de la critique littéraire, l'analyse de l'image et des techniques narratives ou encore l'initiation au vocabulaire de la BD.

Le prix est décerné à l'auteur et/ou l'illustrateur et/ou le coloriste de l'ouvrage élu par les élèves, lors d'une cérémonie réunissant l'ensemble des classes participantes.

Le prix remis au(x) vainqueur(s) est d'un montant de 4 000 euros, à partager entre les différents auteurs, illustrateurs et coloristes.

Par ailleurs, le ou les lauréats sont invités au Salon du Livre Jeunesse de la C.A.S.A. afin de mettre en exergue l'œuvre primée auprès des usagers des médiathèques et du public du Salon, occasionnant rencontres et ateliers dans les médiathèques et les établissements scolaires de la C.A.S.A., ainsi que des séances de dédicaces.

Cet évènement débute au second semestre 2022 pour se clôturer en mai/ juin 2023 avec la remise du prix. Il est prévu de le renouveler chaque année selon le même calendrier.

La participation au prix BDpolis est gratuite et implique l'acceptation d'un règlement qui fixe et précise notamment les objectifs, les modalités de participation et d'organisation du prix.

Vu l'avis favorable de la Commission Culture et Tourisme en date du 7 juin 2022 ;

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, OÙ L'EXPOSE DU VICE-PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, DECIDE :**

- d'approuver les termes du Règlement du prix BDpolis, dont le projet est joint en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Vice-Président délégué à l'Action Culturelle à signer tout document relatif à la bonne exécution de la présente délibération ;
- d'imputer la dépense sur le Chapitre « 67 » de la Section de Fonctionnement du Budget Principal au titre de l'exercice 2023 ; budget de la Direction de la Lecture Publique.

AINSI FAIT ET DELIBERE  
A ANTIBES LE 11 JUILLET 2022  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

  
Jean LEONETTI

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Création du prix BDpolis, prix de la bande dessinée des collégiens de la CASA

---

Date de transmission de l'acte : 18/07/2022

Date de réception de l'accusé de  
réception : 18/07/2022

---

Numéro de l'acte : CC\_2022\_135 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 006-240600585-20220711-CC\_2022\_135-DE

---

Date de décision : 11/07/2022

Acte transmis par : Corinne PAVAN-SANTAINÉ

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes  
8.9. Culture